

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

## Référence unique du mandat :

Type de contrat : Prélèvement Automatique pour REOM

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez La Communauté de Communes Mad & Moselle à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Communauté de Communes Mad & Moselle. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

**IDENTIFIANT CREANCIER SEPA** 

FR61ZZZ537456

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMP	TE A DEBITED	D-2000
Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville : Pays : France	Nom : Commu	
	DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	2
IDENTIFICATION INTERNAT		NTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC
Prélèvement à l'é	chéance (à réception de la facture) (Cocher selon votre choix)	)
Fait à Le :	Signature :	
DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE ET LE CAS ECHEANT)	COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFEC	CTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME
Nom du tiers débiteur :	- 0	

## Rappel:

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par Communauté de Communes Mad & Moselle. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec Communauté de Communes Mad & Moselle.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.